



Parlons la MRS!

*Doug Miller,
Directeur exécutif, ACPS*



Fondations solides. Avenir prometteur.

*Nous bâtissons un système de certification des semences
encore meilleur grâce au processus de Modernisation
de la réglementation des semences*



Qui nous sommes

A person wearing tan work pants and black rubber boots is standing in a field of young corn plants. The scene is captured at sunset, with a warm, golden light illuminating the plants and the person's legs. The background is slightly blurred, emphasizing the person and the foreground plants.

L'ACPS est l'autorité nationale de certification des cultures de semences du Canada plus importante organisation semencière du Canada représentant plus de **3 000 producteurs de semences** au sein de **2 500 entreprises** produisant des semences dans **8 provinces**.

Grâce à **partenariat de plus de 100 ans avec le gouvernement**, nous sommes un chef de file mondial respecté, fondé sur la science, dans le domaine de la **de certification de cultures de semences**, appuyant **l'innovation, les nouvelles technologies**, et la **croissance** du secteur des semences du Canada.

Ce que nous faisons

Nous **établissons les normes sur les cultures de semences** et **certifions les cultures de semences** avec l'orientation d'une **solide représentation des membres** au sein d'un conseil composé d'administrateurs producteurs, de conseillers de nos filiales provinciales et des gouvernements, d'experts du secteur et de nos consultations publiques ouvertes et transparentes.

+2 000

variétés différentes

70

espèces
différentes

+1,24

million d'acres



Pourquoi nous le faisons

Pour le bénéfice de tous les Canadiens!
9 bouchées sur 10 d'aliments commencent par une semence, de sorte que la qualité et les variétés novatrices de la semence sont **essentiels essentiels à une agriculture et un secteur agroalimentaire durables et prospères.**

Nous sommes fiers de notre partenariat avec le gouvernement, et ce, pour **l'intérêt** supérieur des Canadiens — assurant que les **aliments** du Canada **sont salubres**, que notre **chaîne d'approvisionnement agricole** est sécuritaire et que nos agriculteurs ont la plus grande **confiance** dans la **semence qu'ils achètent** et sèment.

Assise de l'ACPS

Notre assise est la confiance du public. Impossible de l'acheter, vous devez la mériter

Dans le champ : Les producteurs de semences ont mérité la confiance du public grâce à leur engagement à produire la semence sur laquelle les agriculteurs et les consommateurs se fient.

Au gouvernement : Nous sommes un partenaire fiable de réglementation depuis plus de 100 ans. Nous avons élaboré des systèmes retraçables et transparents, la prise de décisions venant de la base.

À l'internationale : Nous sommes des chefs de file internationaux ayant une forte présence auprès de l'OCDE et de l'AOSCA afin d'assurer l'harmonisation et de mener les innovations comme la numérisation et l'élaboration de normes.

Ensemble, nous favorisons le progrès et créons un meilleur avenir pour les secteurs des semences et agroalimentaire du Canada, et pour l'agriculture canadienne.

Vision de l'ACPS

À quoi ressemble un avenir prospère pour le secteur des semences du Canada?



Innovateur + Inclusif : Dirigé par le secteur et habilité par le gouvernement pour prioriser les intervenants et réduire l'écart entre les besoins du secteur et l'exécution.



Efficace + Durable : Un guichet unique numérique de bout en bout pour un processus de certification rentable et souple à l'intention de tous les intervenants qui favorise l'innovation.



Fiable + Transparent : Transparent par défaut tant au niveau de la certification que de la consultation en respectant l'Enregistrement des variétés et un engagement plus vaste avec le Comité consultatif multi-intervenants.

Plan de l'ACPS

Nous avons créé une solide assise et ensemble nous créons un meilleur avenir pour le secteur des semences du Canada et l'agriculture canadienne.

1 Principal administrateur de la certification des semences

3 Admissibilité des variétés et le rôle approprié du gouvernement

2 Guichet unique numérique

4 Gouvernance et partenariats

1. Principal administrateur

L'avenir de notre secteur des semences est un système de certification des semences dirigé par l'industrie et habilité par le gouvernement, **l'ACPS** en étant le **principal administrateur** grâce à un guichet unique numérique qui gère toutes **les fonctions de certification des semences au nom du gouvernement.**

Établir l'ACPS comme **principal point de contact** pour l'industrie et le gouvernement en ce qui a trait à la **certification des semences** :

- ✓ Éliminer l'asymétrie réglementaire et administrative
- ✓ Éliminer les manques d'information
- ✓ Créer des processus rationalisés et souples
- ✓ Renforcer l'amélioration continue et l'adoption des technologies
- ✓ Prioriser l'expérience des utilisateurs
- ✓ Maintenir la qualité, la confiance et l'assurance de l'identité génétique
- ✓ Conserver la surveillance gouvernementale

Processus actuel de certification des semences



Certification des cultures de semences:

ACPS	ACIA
Autorité concernant les normes de pureté variétale et la certification des cultures de semences	Autorité concernant l'inspection des cultures de semences

Certification des semences :

ACIA
Autorité concernant la certification des semences, y compris une entente avec Semences Canada (auparavant l'ICS) pour vérifier les ESA et les laboratoires

Processus futur de certification des semences



L'ACIA serait l'autorité ultime et responsable de la surveillance de la certification des semences

L'ACPS :

Conserverait l'autorité concernant les normes de pureté variétale et la certification des cultures de semences

Aurait plus d'autorité concernant l'inspection des cultures de semences et la certification des semences

Poursuivre l'entente avec Semences Canada concernant les vérifications des ESA et des laboratoires

Responsabilités supplémentaires

L'ACIA doit demeurer l'autorité réglementaire globale concernant les semences et la certification des semences au Canada.

L'ACPS pourrait procurer à l'ACIA les outils nécessaires pour surveiller efficacement et avec efficacité le système de certification des semences du Canada.

Ces responsabilités supplémentaires pourraient inclure :

- ✓ Fournir une plateforme numérique de certification des semences pour administrer et superviser la certification des semences du Canada et de l'OCDE
- ✓ Être le principal point de contact pour toutes les questions relatives aux opérations de certification des semences
- ✓ Administrer les étiquettes officielles, y compris les licences pour imprimer
- ✓ Examiner les résultats des essais de vérification des variétés, les vérifications des ESA et des laboratoires et présenter à l'ACIA des recommandations pour des mesures correctrices

Précédent international

Un seul point de contact pour l'industrie et le gouvernement concernant la certification des semences est une pratique standard dans les secteurs de semences bien établis partout dans le monde

Aucun pays au monde n'est doté d'organes de certification des semences en concurrence.

Les pays qui ont délégué les fonctions de certification des semences à un seul organe de l'industrie comprennent :

- ✓ Pays-Bas (NAK)
- ✓ France (SEMAE)
- ✓ Angleterre (NIAB)
- ✓ Afrique du Sud (SANSOR)



2. Guichet unique numérique

Un futur système des semences qui aurait l'ACPS comme principal administrateur serait habilité à établir un guichet unique pour les services de certification des semences, élargissant CertiSem pour achever un **système de certification numérique de bout en bout**.

Cela permettrait aux utilisateurs d'accéder aux renseignements en **un seul endroit**.

Un guichet unique numérique:

- ✓ simplifierait les processus et réduirait le fardeau/les coûts
- ✓ accélérerait le flux d'information et la prise de décisions
- ✓ créerait une assise pour une croissance future à valeur ajoutée
- ✓ des approches de gestion du risque axée sur les données pour la surveillance réglementaire
- ✓ améliorerait la traçabilité et les mesures d'atténuation des risques pour les acheteurs et organes de réglementation nationaux/internationaux
- ✓ continuerait à prioriser la sécurité des données, la protection des renseignements personnels et la transparence

Résultats éprouvés

À titre d'organisation, nous avons adopté la numérisation et nous avons constaté un **changement transformationnel**. Notre plateforme de certification des semences lauréate, CertiSem, est utilisée par des milliers d'intervenants.

Elle a rationalisé notre processus de certification qui est passé de **3 à 4 semaines à quelques heures seulement**.



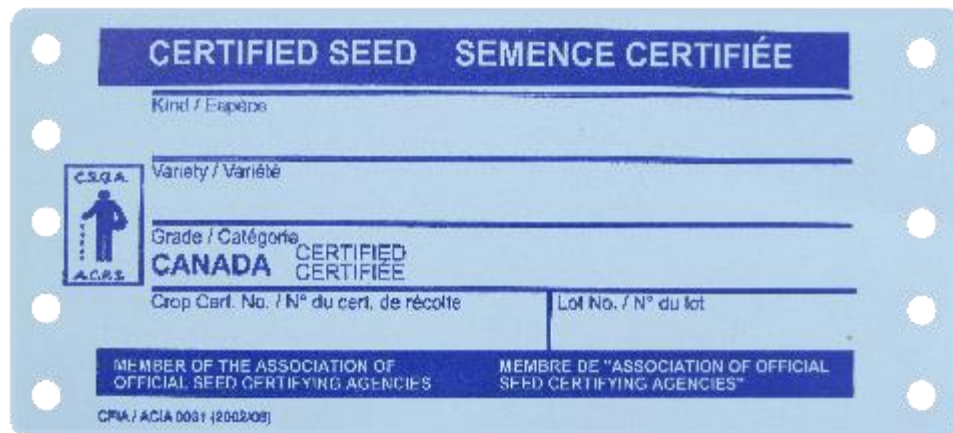
1,5 à 2,5 M\$

Épargnes annuelles en temps et argent pour le secteur liées à l'adoption d'un guichet unique et à une plateforme des profils des variétés

Possibilités à valeur ajoutée

L'ACPS poursuit ses efforts de modernisation en menant un projet pilote de recherches sur des étiquettes de semences améliorées numériquement.

- ✓ Les étiquettes de semences améliorées numériquement comportent des mesures de sécurité améliorées visant à aider à minimiser la fraude et à accroître la valeur et la confiance dans la semence pédigrée.
- ✓ Des codes QR amènent les utilisateurs à une page de validation dans le but de confirmer les renseignements relatifs à la certification de la semence.
- ✓ Faciliter le transfert de renseignements entre le vendeur de la semence et l'acheteur.



A modern digital seed label with a green header and footer. The header contains the text "SELECT SEED / SEMENCE SELECT". Below it are fields for "Variety and Kind | Variété et espèce : SPRING CANOLA – SYNERGY, Canola", "Crop Certificate No. | Certificat de récolte n° : 123456789102", "Lot No. | Lot n° : 00-1234567-111", "Net Weight | Poids net : 2000", and "No. of Multiplications from Breeder seed | N° de multiplications de semence de Sélectionneur : 2". The footer includes the "CSGA Canadian Seed Growers' Association" and "ACPS Association canadienne des producteurs de semences" logos, a QR code, and the number "000000002".

Avantages pour le gouvernement

Élargir CertiSem améliorerait la transparence et l'efficacité pour l'ACIA.

Un guichet unique numérique :

- ✓ Fournirait à l'ACIA les outils pour superviser la certification des semences du **Canada et de l'OCDE**.
- ✓ Fournirait une **transparence en temps réel** de toutes les décisions de certification prises par l'ACPS – conforme à notre approche actuelle.
- ✓ **S'intégrerait avec les systèmes hérités existants pour simplifier l'expérience des utilisateurs finaux** avec le cadre de la certification des semences.
- ✓ **Accès sécuritaire** aux vérificateurs de Semences Canada (auparavant l'ICS) pour effectuer la vérification des Établissements semenciers agréés et des laboratoires de semences, permettant des inspections à distance et des évaluations axées sur les données et plus ciblées.

3. Reconnaissance des variétés

La reconnaissance officielle de l'identité d'une variété est une condition préalable à la certification des semences.

À l'heure actuelle, les variétés sont reconnues comme étant uniques et « admissibles à la certification » de deux grandes façons, selon la sorte de culture (espèce) et son utilisation.

1. Le processus **d'enregistrement des variétés de l'ACIA** dans le cas des espèces « assujetties à » l'enregistrement énumérées à l'annexe III du *Règlement sur les semences*
 - Comprend plus de 95 % des acres destinés à la certification.
2. Le processus **d'admissibilité à la certification des variétés de l'ACPS** (communément appelé Formulaire 300) dans le cas des espèces « **exemptées de** » l'enregistrement des variétés
 - Cela comprend le maïs, le chanvre et le soya non oléagineux.

Liste d'admissibilité à la certification des variétés

L'ACPS croit que la reconnaissance officielle de l'identité d'une variété devrait être réalisée **par une seule autorité**.

Nous proposons un nouveau niveau à l'annexe III, reconnu sous le nom de **Liste d'admissibilité à la certification des variétés**.

Cela ne réintroduirait **PAS** d'exigences relatives à la valeur.

Une Liste d'admissibilité à la certification des variétés :

- ✓ S'harmoniserait étroitement avec l'actuel processus du Formulaire 300
- ✓ Maintiendrait la responsabilité du gouvernement pour reconnaître l'identité d'une variété et son admissibilité à la certification
- ✓ Permettrait à l'ACPS d'être responsable de la certification des semences de ces variétés

Rôle du gouvernement

Bien que le Formulaire 300 ait fonctionné, le processus de MRS nous permet de rationaliser deux systèmes parallèles.

En bout de ligne, l'ACIA doit demeurer responsable de reconnaître l'identité unique et l'admissibilité des variétés à la certification.

L'actuel système parallèle donne lieu à :

- Inefficacité
- Silos de données
- Risques inutiles et responsabilité pour l'ACPS
- Expertise scientifique et soutien des laboratoires de l'ACIA limités dans le cas de certaines espèces

Si nous conservons le Formulaire 300, l'ACPS continuera d'offrir ce service et cherchera à obtenir du gouvernement le pouvoir clair de déterminer l'admissibilité à la certification des cultures de semences.

4. Gouvernance et partenariats

Les exigences en matière de certification des semences sont élaborées par le secteur des semences pour le secteur des semences par le biais du processus d'établissement des normes inclusif de l'ACPS.

Ce processus efficace comprend :

- **Comité des services de réglementation** : Composé de producteurs de semences, de représentants d'entreprises semencières, d'un analyste de semences, d'un inspecteur, d'un sélectionneur de végétaux et de hauts fonctionnaires.
- **Huit groupes de travail propres aux cultures** : Composé d'experts en la matière indépendants et englobe également toute la chaîne de valeur
- **Processus de consultation publique de l'ACPS** : Ouvert à tous les intervenants afin de s'assurer que chacun puisse contribuer – habilitant l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur des semences et davantage

Élargir l'engagement

Depuis octobre 2020, l'ACPS élabore un plan qui repose sur notre approche inclusive et axée sur les services et qui élargit la consultation et l'engagement des intervenants en créant un nouveau **Comité consultatif multi-intervenants** et en augmentant la représentation externe.



Comité consultatif multi-intervenants

Un **Comité consultatif multi-intervenants** est une façon efficace et efficiente de s'assurer que les politiques, opérations et normes futures élaborées par l'ACIA, ou d'autres organisations non gouvernementales, continuent d'être bien équilibrées et de refléter les points de vue variés de tous les intervenants au sein du secteur des semences.

Il :

- ✓ Collaborerait au sujet de politiques ou d'enjeux émergents, intersectoriels ou d'envergure
- ✓ Augmenterait l'expertise, l'orientation et la contribution à l'élaboration de politiques et de normes
- ✓ Faciliterait la prestation de conseils et de recommandations au secteur des semences et au gouvernement
- ✓ Assurerait l'engagement des groupes d'intervenants clés
- ✓ Réduirait l'effort et la partialité dans les mises en candidature et la sélection
- ✓ Appuierait les processus/organisations actuels

Comité consultatif multi-intervenants *(suite)*

Ce que le Comité consultatif multi-intervenants ne ferait **PAS** :

- créer un pouvoir de régir
- créer une nouvelle organisation
- exiger une responsabilité fiduciaire
- être contrôlé par l'une ou l'autre des organisations
- être un organe d'établissement de normes

Exemples de réussite

Les comités consultatifs sont importants pour des systèmes de réglementation efficaces.

- Comité consultatif de l'Association of Official Seed Certifying Agencies (AOSCA)
- Comités de la protection des obtentions végétales (Canada, Australie)
- Examen du secteur des semences, Tribune nationale sur la semence et la Table ronde sur la chaîne de valeur du secteur des semences

L'AOSCA est un organe international d'établissement de normes et a mis à profit avec succès un modèle de comité consultatif depuis les années 1960 :

- ✓ se compose d'organisations de l'industrie, de la réglementation, de services et autres pertinentes à l'objectif de l'AOSCA
- ✓ reconnu par des règlements administratifs et a la responsabilité d'examiner les modifications aux normes et de fournir une orientation au conseil d'administration de l'AOSCA (2005)
- ✓ le conseil détermine quels groupes ou organisations font partie du Comité
- ✓ chaque organisation/groupe choisit son propre représentant

Composition possible

A Inspirée par l'AOSCA

- ▶ Association des SICSA
- ▶ AAC
- ▶ AOSCA & Systèmes des semences de l'OCDE
- ▶ FCA
- ▶ Conseil canadien des grains
- ▶ ACPS
- ▶ CropLife Canada
- ▶ Semences Canada
- ▶ Sème l'avenir
- ▶ Sélectionneurs de végétaux
 - Public et privé

B Inspirée par le GT - MRS

- ▶ Industrie
 - Association des SICSA
 - ACPS
 - Semences Canada
- ▶ Groupes de producteurs
- ▶ Autre
 - Sème l'avenir
 - ACPB
- ▶ Conseiller technique
 - CCG

C Hybride

- ▶ Hybride d'options A & B

Nominations externes

Augmenter la représentation externe au sein des comités de l'ACPS est une autre occasion d'améliorer la transparence et de s'assurer que les intervenants clés sont engagés dans la certification des semences.

Cela permettrait également aux des organisations externes de fournir des mises en candidature à l'ACPS relativement aux postes externes ouverts ou vacants.

Pour faciliter le processus, l'ACPS :

- ✓ élaborerait un modèle de compétences et préciserait l'expérience souhaités
- ✓ afficherait les postes ouverts ou vacants sur le site Web de l'ACPS et discuterait avec les intervenants pour solliciter des mises en candidature
- ✓ s'il y a de multiples candidats, le Comité de gouvernance de l'ACPS en ferait l'examen
- ✓ le processus pourrait être lié à un Protocole d'entente ou à un Accord

Approches de rechange

Si un cadre de comité consultatif n'est pas adopté par le biais de la MRS, l'ACPS continuera à mettre en œuvre son Comité consultatif multi-intervenants pour conseiller l'ACPS dans son rôle d'autorité de la certification des cultures de semences du Canada.



Plan de l'ACPS

Nous avons créé une solide assise et ensemble nous créons un meilleur avenir pour le secteur des semences du Canada et l'agriculture canadienne.

1 Principal administrateur de la certification des semences

3 Admissibilité des variétés et le rôle approprié du gouvernement

2 Guichet unique numérique

4 Gouvernance et partenariats